

Remise en état



Ce secteur à proximité de la mine Brewery Creek a été remis en état après les activités minières.

La remise en état est une étape essentielle du processus minier autant dans l'exploitation des placers que dans l'extraction du quartz, et nous voulons que la nouvelle législation impose aux promoteurs des obligations claires à ce sujet. Nous voulons aussi voir réussir les démarches de remise en état.

Nous voulons d'ailleurs nous assurer que les gouvernements autochtones participent à la planification de ce travail de restauration – cela ne peut être que bénéfique pour les collectivités ainsi que pour le respect des valeurs autochtones et la préservation du territoire en vue de son usage futur.

Certains sites n'ont d'ailleurs jamais été remis en état, et nous voulons éviter que cela se reproduise.

Les enjeux

Les exigences de remise en état peuvent être floues et difficiles à appliquer. Or, s'il y a manque de clarté, la planification et la surveillance de la remise en état peuvent être incohérentes, manquer de transparence et laisser dans le noir les parties touchées.

Les approches possibles

Voici quelques-unes des approches envisagées. Nous aimerions savoir ce que vous en pensez.

- **Exigences de remise en état**
On pourrait encourager, ou même exiger, que la remise en état soit progressive, autrement dit, que le nettoyage se fasse au fur et à mesure de l'exploitation. Nous évaluons également des mécanismes pour éviter que les promoteurs se dérobent devant leur responsabilité.
- **Planification améliorée**
Nous voulons raffiner la planification de la remise en état, notamment dans la prise en compte des usages qui sont faits des terres autochtones, ainsi que la façon dont les objectifs de restauration sont fixés.

- **Surveillance et rapports réguliers**
Nous envisageons un échéancier soit annuel, soit spécifique à chaque projet pour la surveillance de la remise en état et les rapports en découlant.
- **Outils additionnels pour les sites abandonnés**
Nous cherchons les moyens d'encourager la remise en état des sites abandonnés et étudions des approches pour accroître la transparence en ce qui concerne les travaux de restauration entrepris par le gouvernement.

